

**PESTALOZZI**

Council of Europe training Programme  
for education professionals

EUROPEAN MODULES  
FOR TRAINER TRAINING  
**EUROPEAN MODULES  
FOR TRAINER TRAINING**



COUNCIL OF EUROPE    CONSEIL DE L'EUROPE

**CoE 2011-III.A**

**ÉDUCATION À LA PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION  
MODULE A**

**Programme provisoire**

**11-14 octobre 2011**

European Youth Centre  
30, rue Pierre de Coubertin  
F - 67000 Strasbourg  
FRANCE  
Tel: + 33 3 88 41 23 00  
Fax: + 33 3 88 41 27 77  
E-mail: [reception.eycs@coe.int](mailto:reception.eycs@coe.int)  
Web site : [European Youth Centre Strasbourg \(EYCS\)](#)

## Brève introduction

La formation mettra l'accent sur des questions-clés : Qu'est-ce que la discrimination et quelles sont ses racines et ses effets ? Quelles sont les actions réalisées par rapport à la discrimination et que reste-t-il à faire ? Que doivent faire les éducateurs pour prévenir la discrimination ? La discrimination est le traitement inéquitable des individus en fonction de leur appartenance (réelle ou imaginaire) à une certaine catégorie ou un groupe. Etre libre de discrimination est un droit fondamental de l'homme, ou plutôt, il est la base de toutes les libertés fondamentales et, par conséquent, la liberté la plus fondamentale.

Toutefois, la discrimination n'est pas quelque chose d'inné. C'est un comportement acquis. L'apprentissage commence avec les parents et continue avec les pairs, les enseignants, l'ensemble de la société et les médias. C'est une construction sociale et en tant que telle, peut être « désappris ». A la base de la discrimination, nous trouvons les préjugés et l'ignorance, les stéréotypes, le manque d'estime de soi ou d'identité sociale, les structures de pouvoir et la nécessité de défendre l'endogroupe contre tout groupe externe.

Beaucoup est dit et réalisé pour lutter contre les discriminations existantes. La *Convention pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales* du Conseil de l'Europe, que tous les Etats membres ont ratifiée, interdit la discrimination (article 14<sup>1</sup>). Les garanties juridiques sont constamment affinées. Des campagnes et des mesures contre la discrimination sont régulièrement lancées.

Nous avons des outils juridiques nationaux et internationaux, mais nous avons besoin aussi d'une évolution globale de la conscience. Nous avons besoin de nous attaquer aux causes qui sont à la racine du problème. Nous devons les empêcher de se développer tout au long du processus de socialisation de nos jeunes.

Les professionnels de l'éducation sont au premier plan dans cette entreprise, pour éduquer tous les discriminateurs réels et potentiels ainsi que les victimes réelles et potentielles de discrimination.

## Résultats attendus

Après la formation les participants seront en meilleure position pour agir pour la prévention de la discrimination, en particulier, ils seront mieux équipés pour

- sensibiliser les apprenants, dans leurs familles et leurs communautés ;
- empêcher le développement des préjugés et stéréotypes ainsi que le recours aux boucs émissaires ;
- agir contre la discrimination chaque fois que cela est possible ;
- contribuer à faire de l'école un lieu de socialisation sans discrimination...

Les participants formeront un réseau de professionnels de l'éducation équipés pour poursuivre la formation au niveau international, national, régional et local avec une vision partagée des compétences qui doivent être développés et de la méthode appropriée de formation et d'enseignement.

Une collection de ressources de formation qui a fait ses preuves sera disponible en ligne pour servir de supports pédagogiques dans la formation des enseignants et comme stimulation pour les développer.

## Groupe cible

Les participants doivent être issus du cadre de la formation initiale ou continue de l'éducation formelle ou non formelle. Ils doivent manifester un vif intérêt pour le thème choisi et avoir de

---

<sup>1</sup> [http://www.echr.coe.int/NR/ronlyres/086519A8-B57A-40F4-9E22-3E27564DBE86/0/FRA\\_Conven.pdf](http://www.echr.coe.int/NR/ronlyres/086519A8-B57A-40F4-9E22-3E27564DBE86/0/FRA_Conven.pdf)

l'expérience en la matière. Il faut aussi qu'ils aient une bonne connaissance de l'une au moins des deux langues de travail, anglais ou français.

Les participants doivent être disposés à s'engager dans un travail collaboratif international pour environ 12 mois incluant l'élaborer et de pilotage des matériels de formation dans leurs contextes, c'est-à-dire en particulier :

- exercices préparatoires de lecture et d'écriture
- participation active au module A en octobre 2011
- mise au point de matériels de formation et pilotage de ceux-ci entre le module A et le module B ;
- échange actif d'information et feedback via une plateforme de travail en ligne
- participation active au module B à la fin du printemps 2012
- révision des matériels de formation et participation à la rédaction finale des ressources de formation en vue de leur diffusion
- diffusion en utilisant les matériels de formations élaborés par tous les participants lors de formations futures
- iffuser le programme dans le contexte local, régional ou national et continuer de travailler avec d'autres participants en ligne, grâce à la réalisation d'un réseau de travail autonome à l'issue du programme.

d

### **Equipe des facilitateurs**

- Josef Huber (Directeur du Programme Pestalozzi)
- Pascale Mompoin Gaillard (Rapporteur général)
- Pierre Hella (Coordinateur-Facilitateur)
- Angeliki Aroni
- Ferenc Arató

## Programme

9 octobre : Arrivée de l'équipe des facilitateurs

10 octobre :

- 9.30 : Réunion des facilitateurs
- Durant la journée : Arrivée des participants
- 19.00 : Diner commun et prise de contact

11 → 14 octobre : Module A

15 octobre : Départ des participants et des facilitateurs

	11 octobre JOUR 1	<b>QUOI ? → QU'EST-CE QUE LA DISCRIMINATION ?</b> <b>→ QUELLES SONT SES CONSÉQUENCES ?</b> <b>→ QUELLES SONT SES CAUSES ?</b>	
1.1	9.00–9.45	Plénière  Plénière → Groupes	<b>Ouverture officielle, mot de bienvenue et présentation de l'équipe</b> (Josef Huber)  <b>Le processus de la série des Modules</b> (Pascale Mompont-Gaillard)  <b>Panorama sur le programme</b> (Pierre Hella)
	10.15 - 10.45		Pause café
1.2	10.45 – 12.30	Travail de groupe	<b>Conséquences</b> (Angeliki Aroni et Ferenc Arató)
	12.30 – 14.00		Déjeuner
1.3	14.00 – 15.30	Travail de groupe	<b>Qu'est-ce que la discrimination ? Quels sont ses modes d'expression ?</b> (Pierre Hella)
	15.30 – 16.00		Pause café
1.4	16.00- 17.40	Travail de groupe	<b>Causes de la discrimination (1)</b> (Ferenc Arató)
1.5	17.40-18.00	Plénière → Groupes	<b>Résumé de la journée et évaluation</b> (Angeliki Aroni et Pierre Hella)
	19.00		Dîner

12 octobre JOUR 2		POURQUOI EST-CE IMPORTANT D'AGIR ?	
2.1	9.00–10.30	Travail de groupe	<b>Causes de la discrimination (2) – Pourquoi est-ce important d'agir ?</b> (Angeliki Aroni)
	10.30 - 11.00		Pause café
2.2	11.00-12.30	Travail de groupe	<b>Qu'est-ce qui est déjà réalisé pour prévenir/combattre la discrimination ?</b> (Ferenc Arató)
	12.30-13.30		Déjeuner
2.3	13.30-14.30	Plénière → Groupes	<b>Nos hypothèses de base</b> (Pierre Hella)
Après-midi libre			
	19.00		Dîner

13 octobre JOUR 3		QU'EST-CE QUI EST NÉCESSAIRE POUR AGIR ?	
3.1	9.00–10.30	Travail de groupe	<b>Quels <del>TASKS</del> <u>savoirs</u> doivent être développés pour prévenir la discrimination ?</b> (Angeliki Aroni et Pascale Mompoin)
	10.30-11.00		Pause café
3.2	11.00-12.30	Plénière → Groupes	<b>Développement personnel – Introduction au plan d'action</b> (Ferenc Arató et Pascale Mompoin-Gaillard)
	12.30-14.00		Déjeuner
3.3	14.00-14.15	Plénière	<b>Du Module A au Module B</b> (Josef Huber)
3.4	14.15-17.00	Travail de groupe	<b>Créons un environnement d'apprentissage/Structurons le processus d'apprentissage</b> (Ferenc Arató et Angeliki Aroni)
	---		Pause café (à la meilleure convenance des groupes)
3.5	17.00-17.40	Travail de groupe	<b>Préparation du Pilotage (1) : Introduction – travail sur les ressources</b> (Pierre Hella)
3.6	17.40-18.00	Plénière → Groupes	<b>Résumé de la journée et évaluation</b> (Ferenc Arató)
	19.00		Dîner

	<b>14 octobre JOUR 4</b>	<b>COMMENT ALLONS-NOUS AGIR ?</b>	
4.1	9.00–10.00	Groupes coachés	<b>Préparation du pilotage (2)</b> (Pierre Hella)
4.2	10.00-12.30	Groupes coachés	<b>Pilotage</b> (Toute l'équipe)
	---		Pause café (à la meilleure convenance des groupes)
	12.30-14.00		Déjeuner
4.3	14.00-15.30	Travail de groupe	<b>La plateforme <del>on-line</del>en-ligne</b> (Pascale Mompont-Gaillard)
	15.30-16.00		Pause café
4.4	16.00-17.00	Travail individuel	<b>Finalisation et rédaction des plans d'action dans les groupes coachés</b> (Toute l'équipe)
4.5	17.00-18.00	Plénière	<b>Résumé de la journée et évaluation – Clôture du Module A</b> (Pierre HELLA et Josef Huber)
	19.00		Dîner